

Question droit bancaire

Par **acdc78**, le **06/03/2018** à **21:44**

Bonjour

Bonjour,

Je ne sais pas si je poste au bon endroit.

Je voudrais savoir si vous pourriez me renseigner. J'ai bien lu que vous étiez un forum étudiant mais peut être que quelqu'un s'y connaît.

Ma question concerne la banque et est assez simple.

Un débiteur doit des sous à mon amie. Il prétend avoir fait le virement vendredi dernier vers 18h20. On est mardi et la banque n'a rien sur son compte.

Il a envoyé un doc qui marque "soumis à la banque" mais ca ne veut pas dire que le virement est fait à mon avis car ce n'est pas marqué virement confirmé par ex. imaginons que ce débiteur soit insolvable le virement peut être rejeté par ailleurs.

Donc comment peut-elle faire ? Il s'agit de 2 banques différentes. Le virement ayant été fait (s'il a été fait le vendredi) du coup combien de temps faut-il pour débiter ?

en effet apparemment quand il y a le weekend le virement peut trainer. perso je fais des virements dans le cadre de mon travail (je ne bosse pas en banque) et pourtant ils passent très rapidement et les gens à qui je vire les salaires sont tous dans des banques différentes donc je ne comprends pas que ce virement ne soit pas encore passé pour cette amie. Le débiteur en question est une personne de mauvaise foi à la base qui trainait déjà pour la payer.

Du coup je me demande comment vérifier que ce mouvement a bien été fait. Si ca se trouve il n'a pas de sous sur son compte. Pouvez-vous m'aider pour la renseigner ? merci de votre aide.

Par **Lorella**, le **07/03/2018** à **12:28**

Bonjour

Il faut voir les jours d'ouverture des 2 banques.